


Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante-troisième session

Genève, 14-16 mai 2012

**Rapport du Groupe de travail des statistiques des transports
sur sa soixante-troisième session**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation.....	1–3	3
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour).....	4	3
III. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires (point 2 de l'ordre du jour).....	5–9	3
IV. Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports (point 3 de l'ordre du jour).....	10–34	4
A. Système de classification des statistiques des transports.....	10–11	4
B. Glossaire des statistiques des transports.....	12–14	4
C. Questionnaire commun.....	15–18	4
D. Méthodologie concernant les statistiques des accidents de la circulation routière.....	19–21	5
E. Statistiques sur le transport de marchandises dangereuses.....	22	5
F. Statistiques sur le transport par gazoduc.....	23–25	5
G. Questionnaire pilote sur la circulation routière.....	26–27	5
H. Statistiques du transport de voyageurs par autobus et par autocar.....	28–29	6
I. Statistiques du transport intermodal.....	30–32	6
J. Données sur le transport par chemin de fer des personnes à mobilité réduite.....	33	6

K.	Relations entre les statistiques de l'énergie et les statistiques des transports	34	6
V.	Indicateurs statistiques d'efficacité en matière de sécurité routière (point 4 de l'ordre du jour).....	35–36	6
VI.	Recensement de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe (point 5 de l'ordre du jour).....	37–46	7
A.	Recensement 2010 de la circulation sur les routes E.....	37–41	7
B.	Recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E.....	42–46	7
VII.	Collecte et diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe (point 6 de l'ordre du jour).....	47–51	8
VIII.	Activités de renforcement des capacités (point 7 de l'ordre du jour).....	52–54	8
IX.	Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (point 8 de l'ordre du jour).....	55	9
X.	Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail (point 9 de l'ordre du jour).....	56–61	9
A.	Commission européenne (DG MOVE)	56–57	9
B.	Commission européenne (Eurostat).....	58–59	9
C.	Forum international des transports	60	10
D.	Union internationale des chemins de fer (UIC).....	61	10
XI.	Questions diverses (point 10 de l'ordre du jour).....	62–63	10
A.	Dates de la prochaine session	62	10
B.	Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.....	63	10
XII.	Élection du Bureau (point 11 de l'ordre du jour).....	64	11
XIII.	Résumé des décisions (point 12 de l'ordre du jour).....	65	11

I. Participation

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa soixante-troisième session du 14 au 16 mai 2012 à Genève sous la présidence de M^{me} O. Kastlova (République tchèque).
2. Ont participé à la session des représentants des pays suivants: Allemagne, Fédération de Russie, France, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie et Suisse.
3. L'Union européenne (UE) était également représentée (DG MOVE et Eurostat), ainsi qu'une organisation intergouvernementale, le Forum international des transports. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient aussi représentées: la Fédération routière internationale, l'Union internationale des chemins de fer (UIC), l'European Union Road Federation (ERF) et l'Union internationale des transports routiers (IRU).

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document: ECE/TRANS/WP.6/162.

4. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.6/162).

III. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires (point 2 de l'ordre du jour)

Document: ECE/TRANS/224.

5. Le Groupe de travail a pris note des résultats de la soixante-quatorzième session du Comité des transports intérieurs (28 février-1^{er} mars 2012), en particulier des délibérations et décisions concernant les recensements 2010 de la circulation sur les routes E et du trafic sur les lignes ferroviaires E.
6. Le Groupe de travail a été informé de la réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité tenue lors de la dernière session de cet organe. Les présidents avaient débattu du renforcement de la coopération, de la synergie et de l'interdépendance, ainsi que de l'échange de données d'expérience. Le Comité s'est félicité de l'organisation de cette réunion et a recommandé que de telles réunions aient lieu régulièrement au cours de ses sessions.
7. Le Groupe de travail a été informé que son rapport et ses activités connexes en 2011 (ECE/TRANS/WP.6/161) avaient été approuvés dans leur ensemble par le Comité des transports intérieurs, tout comme ses nouveaux mandat et règlement intérieur (ECE/TRANS/224, par. 91).
8. Le Groupe de travail a pris note des résultats obtenus dans le cadre du projet de l'ONU concernant les futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS), ainsi que des progrès accomplis dans la mise au point, sur la base d'une méthode uniforme et transparente, d'un modèle destiné à faciliter l'estimation et l'analyse des émissions de CO₂ pour ces systèmes (routes, voies ferrées et voies navigables).
9. Le Groupe de travail a été informé que le Comité des transports intérieurs avait approuvé les résultats du débat (table ronde) sur le thème «La mobilité intelligente – penser les transports de demain» et avait demandé à ses organes subsidiaires d'en tenir compte

(ECE/TRANS/224, par. 31 et 32 et annexe I). Le Comité a en outre approuvé le programme 2012-2020 de la CEE pour la promotion des systèmes de transport intelligents (ECE/TRANS/224, par. 66 et 67 et annexe II).

IV. Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports (point 3 de l'ordre du jour)

A. Système de classification des statistiques des transports

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2012/1 et document informel WP.6 n° 9 (2012).

10. Le Groupe de travail a adopté un projet de désignations succinctes à deux chiffres fondé sur le système de classification NST 2007 (ECE/TRANS/WP.6/2012/1), moyennant quelques modifications d'ordre rédactionnel dans la version française, comme indiqué dans le document informel WP.6 n° 9 (2012).

11. Les représentants ont été invités à informer le Groupe de travail à sa prochaine session de leur expérience de l'utilisation du système NST 2007.

B. Glossaire des statistiques des transports

Document: ECE/TRANS/WP.6/2012/2.

12. Le Groupe de travail a accueilli avec intérêt la publication en ligne de la version illustrée de la quatrième édition du Glossaire des statistiques des transports en langue russe. L'ordre du jour des prochaines sessions du WP.6 contiendra un point permanent relatif aux propositions de révision de définitions existantes ou d'insertion de nouvelles définitions. Les modifications approuvées seront présentées sur le site Web du WP.6.

13. Le Groupe de travail a invité le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (IWG) à formuler les définitions des types de véhicules en fonction de leur énergie en se fondant sur la proposition informelle soumise par la DG MOVE.

14. Le Groupe de travail a invité tous les États membres à soumettre des suggestions visant à améliorer le Glossaire ou à y ajouter des entrées.

C. Questionnaire commun

Documents: Document informel WP.6 n° 1 (2012) et ECE/TRANS/WP.6/2012/3.

15. Le Groupe de travail a pris note de la disponibilité de données recueillies au moyen du questionnaire commun pour les statistiques des transports.

16. Comme suite à la suggestion de l'IWG, le Groupe de travail a décidé de ne pas tenir compte de la proposition de ventilation par type de transport (taxis, autobus et autocars, etc.) formulée dans le document ECE/TRANS/WP.6/2011/1. En effet, nombreux sont les États membres qui ne disposent pas de ces variables pour le moment. L'IWG réexaminera les amendements proposés lorsqu'un plus grand nombre de données seront disponibles.

17. Le Groupe de travail a invité l'IWG à consulter tous les coordonnateurs nationaux en vue de simplifier le questionnaire commun.

18. Le Groupe de travail a invité tous les États membres à participer plus activement à la collecte de données en répondant au questionnaire commun disponible sur le Web.

D. Méthodologie concernant les statistiques des accidents de la circulation routière

Document: Document informel WP.6 n° 2 (2012).

19. Le Groupe de travail a pris note de la situation concernant la disponibilité de données sur les accidents de la circulation routière et a été informé des progrès accomplis en vue d'introduire le questionnaire sur ces accidents dans la version Web du questionnaire commun.

20. Le Groupe de travail a invité l'IWG à étudier les correspondances entre le système CARE et le questionnaire CEE/Forum international des transports en ce qui concerne les éléments de la circulation routière (voir le document informel WP.6 n° 2 (2012)).

21. Le Groupe de travail a décidé de maintenir la question de la comparabilité internationale à son ordre du jour.

E. Statistiques sur le transport de marchandises dangereuses

Document: ECE/TRANS/WP.6/2011/3.

22. Le questionnaire pilote sera diffusé dès que possible et les résultats obtenus seront présentés au Groupe de travail.

F. Statistiques sur le transport par gazoduc

Document: Document informel WP.6 n° 3 (2012).

23. Le Groupe de travail a été informé qu'à la fin avril 2012, 14 pays avaient communiqué des données, à savoir l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. À la même date en 2011, les pays qui avaient communiqué des données étaient au nombre de 15 (les pays ci-dessus plus la Turquie).

24. La donnée la plus disponible est la longueur des gazoducs en service.

25. Le Groupe de travail a décidé d'introduire le questionnaire pilote sur le transport par gazoduc dans le questionnaire commun.

G. Questionnaire pilote sur la circulation routière

Document: Document informel WP.6 n° 4 (2012).

26. Le Groupe de travail a été informé qu'à la fin avril 2012, les pays qui avaient communiqué des données étaient au nombre de 15 pour le tableau 1 (Trafic routier sur le territoire national, par type de véhicule, en millions de véhicules-kilomètres), de 9 pour le tableau 2 (Trafic routier sur le territoire national, véhicules nationaux et véhicules étrangers, par type de véhicule et type de route, en millions de véhicules-kilomètres) et de 8 pour le tableau 3 (Trafic routier sur tous les territoires, véhicules nationaux par type et par âge du véhicule, en millions de véhicules-kilomètres).

27. Le Groupe de travail a décidé de constituer une équipe chargée de simplifier le questionnaire pilote sur la circulation routière. Les résultats des travaux de l'équipe devraient être présentés à la prochaine session du WP.6.

H. Statistiques du transport de voyageurs par autobus et par autocar

Document: Document informel WP.6 n° 5 (2012).

28. Le Groupe de travail a été informé qu'à la fin avril 2012, 17 pays avaient communiqué des données. À la même date en 2011, les pays qui avaient répondu au questionnaire pilote étaient au nombre de 21. Les données les plus disponibles sont le nombre de voyageurs et le nombre de véhicules-kilomètres.

29. Le Groupe de travail a décidé de constituer une équipe chargée de simplifier le questionnaire pilote sur le transport de voyageurs par autobus et par autocar. Les résultats des travaux de l'équipe devraient être présentés à la prochaine session du WP.6.

I. Statistiques du transport intermodal

Document: Document informel WP.6 n° 6 (2012).

30. Le représentant d'Eurostat a présenté les activités de l'Équipe spéciale d'Eurostat chargée des statistiques sur le transport intermodal, notamment la liste de référence des terminaux intermodaux, les indicateurs logistiques et les données d'expérience nationales et internationales pertinentes.

31. Le Groupe de travail a invité le secrétariat à suivre les travaux de l'Équipe spéciale d'Eurostat et à lui rendre compte de ce suivi à sa prochaine session.

32. Le secrétariat a présenté la liste de lieux fondée sur les codes de lieux des Nations Unies pour tous les modes et a expliqué de quelle façon cette liste était gérée.

J. Données sur le transport par chemin de fer des personnes à mobilité réduite

Documents: ECE/TRANS/SC.2/212, annexe III et ECE/TRANS/WP.6/2010/8.

33. Aucune information n'a été présentée au titre de ce point de l'ordre du jour.

K. Relations entre les statistiques de l'énergie et les statistiques des transports

34. Le Groupe de travail a décidé de supprimer ce point de son ordre du jour.

V. Indicateurs statistiques d'efficacité en matière de sécurité routière (point 4 de l'ordre du jour)

35. Le Groupe de travail a accueilli avec intérêt les exposés sur la sécurité routière présentés par les représentants de la DG MOVE, du Forum international des transports, de l'ERF et du secrétariat. Au titre du suivi, il a été décidé de redoubler d'efforts pour améliorer la disponibilité et l'actualité des données, de s'informer des résultats des travaux entrepris dans le cadre du système CARE, en particulier sur la formulation d'une nouvelle définition pour l'expression «blessés graves», et d'inviter deux États membres à décrire, lors de la prochaine session, le processus de traitement des données qui se déroule entre leur collecte au moment de l'accident et leur diffusion.

36. Le Groupe de travail a invité le secrétariat à faciliter dans la mesure du possible la participation d'un plus grand nombre de pays aux activités ci-dessus, en particulier ceux qui ont besoin d'améliorer la collecte des données sur la sécurité routière.

VI. Recensement de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe (point 5 de l'ordre du jour)

A. Recensement 2010 de la circulation sur les routes E

Documents: ECE/TRANS/2009/11 et document informel WP.6 n° 7 (2012).

37. Lors de sa soixante-quatrième session, le Comité des transports intérieurs a invité les gouvernements des pays membres de la CEE, conformément à la résolution n° 259 adoptée à sa soixante et onzième session, à soumettre les résultats du recensement 2010 de la circulation sur les routes E au plus tard le 1^{er} novembre 2011 (ECE/TRANS/224, par. 85).

38. À la mi-mai 2012, le secrétariat avait reçu les résultats de ce recensement pour les pays suivants: Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Suisse et Turquie. Les pays ci-après devraient communiquer leurs résultats prochainement: Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Estonie, Finlande, France, Luxembourg et Slovaquie.

39. Le secrétariat a publié toutes les données reçues, ainsi que les résultats des recensements précédents (2000 et 2005), sur le site Web du WP.6, à l'adresse suivante: www.unece.org/trans/main/wp6/wp6.html.

40. Le Groupe de travail a invité tous les pays membres de la CEE en Europe à communiquer les données du recensement 2010 de la circulation sur les routes E conformément aux dispositions de la résolution n° 259 du Comité des transports intérieurs et dès que possible.

41. Le Groupe de travail a décidé d'examiner la méthode à appliquer pour le recensement 2015 de la circulation sur les routes E lors de sa prochaine session. Les États membres ont par conséquent été invités à envoyer à cette session des spécialistes de la question.

B. Recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E

Documents: ECE/TRANS/2009/12 et document informel WP.6 n° 7 (2012).

42. Lors de sa soixante-quatrième session, le Comité des transports intérieurs a invité les gouvernements des pays membres de la CEE, conformément à la résolution n° 260 adoptée à sa soixante et onzième session, à soumettre les résultats du recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E à la date fixée dans la résolution du Comité (30 juin 2012) (ECE/TRANS/224, par. 85).

43. Les pays ci-après ont confirmé leur intention d'appliquer la résolution ci-dessus relative au recensement: Bélarus, Croatie, Danemark, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Luxembourg, Pologne, République slovaque, République tchèque, Serbie et Suisse.

44. Le Groupe de travail a rappelé que les États membres de l'Union européenne (UE) avaient l'obligation de réaliser le recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E conformément au Règlement n° 91/2003 du 16 décembre 2002 relatif aux statistiques des transports par chemin de fer, adopté par le Parlement européen et le Conseil. Ces États devaient envoyer leurs réponses à Eurostat qui les transmettrait au secrétariat.

45. Le Groupe de travail a invité tous les pays membres de la CEE en Europe à communiquer les données du recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E au secrétariat le 30 juin 2012 au plus tard.

46. Le Groupe de travail a décidé d'examiner la méthode à appliquer pour le recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E lors de sa prochaine session. Les États membres ont par conséquent été invités à envoyer à cette session des spécialistes de la question.

VII. Collecte et diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe (point 6 de l'ordre du jour)

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2012/4 et ECE/TRANS/WP.6/2012/5.

47. Le Groupe de travail a pris note des statistiques des accidents de la route en Europe et en Amérique du Nord ainsi que des statistiques des transports de la CEE pour l'Europe et l'Amérique du Nord (statistiques publiées autrefois dans le Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord) (voir le site Web du WP.6 à l'adresse suivante: www.unece.org/transport/resources/publications/transport-statistics.html).

48. Le Groupe de travail a été informé des contrôles de qualité effectués par le secrétariat de la CEE dans la base de données des statistiques des transports et de la mise en œuvre du programme de collecte et de diffusion de statistiques des transports (ECE/TRANS/WP.6/2010/6).

49. Le Groupe de travail a adopté une proposition de l'IWG visant à scinder en deux parties le petit questionnaire sur les statistiques des accidents de la route, à savoir la partie existante, plus les données manquantes émanant de CARE, en particulier les données relatives à l'alcool au volant (ECE/TRANS/WP.6/2012/5).

50. Le Groupe de travail a adopté une proposition du Forum international des transports et de la CEE visant à réviser la version longue du questionnaire, comme indiqué dans le document ECE/TRANS/WP.6/2012/4.

51. Le Groupe de travail a invité l'IWG à formuler une proposition relative à la collecte, pour les États non membres de l'UE, de données permettant d'établir les principaux indicateurs des accidents ferroviaires ayant fait des blessés.

VIII. Activités de renforcement des capacités (point 7 de l'ordre du jour)

Document: Document informel WP.6 n° 8 (2012).

52. Le Groupe de travail s'est félicité de l'organisation à Bakou (Azerbaïdjan, décembre 2011) et à Almaty (Kazakhstan, avril 2011) d'ateliers de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques des transports, et a invité l'IWG à continuer d'appuyer d'autres

activités de renforcement des capacités, en particulier dans les pays de la CEI¹ et du SPECA².

53. Le Groupe de travail a accueilli avec intérêt l'étude sur les statistiques des transports en tant que moyen d'évaluation du développement économique des pays d'Asie centrale (réalisée par un consultant) et a invité le secrétariat à publier cette étude en ligne (www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2012/wp6/ECE-TRANS-WP6-2012-Inf-08e.pdf).

54. Le Groupe de travail s'est félicité de l'organisation prévue en Ukraine d'un atelier sur les statistiques des transports consacré à l'utilisation du questionnaire commun sur le Web, aux fins de l'accroissement du taux de réponse au questionnaire.

IX. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (point 8 de l'ordre du jour)

55. Le Groupe de travail a pris note des activités menées par l'IWG au cours de l'année écoulée.

X. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail (point 9 de l'ordre du jour)

A. Commission européenne (DG MOVE)

56. Le Groupe de travail a été informé des faits récents concernant la politique communautaire des transports et de leurs incidences sur le plan statistique, notamment: le Livre blanc sur les transports de 2011 (principales incidences sur les statistiques), le besoin de disposer de données sur les véhicules à carburant de remplacement (parc existant et nouvelles immatriculations (par type de véhicule et par carburant, avec des informations détaillées sur le carburant), et nombre et emplacement des stations d'approvisionnement en carburant), la stratégie Europe 2020 et les initiatives de la DG MOVE dans le domaine des statistiques.

57. Le Groupe de travail a également été informé que certaines données, nécessaires, n'étaient pas actuellement disponibles ou ne l'étaient que partiellement (investissements dans les infrastructures de transport par mode de transport, degré d'ouverture des marchés des transports, coûts logistiques pour les entreprises et indicateurs d'accessibilité).

B. Commission européenne (Eurostat)

58. Le représentant d'Eurostat a informé le Groupe de travail des activités menées par son organisation et des principaux objectifs du programme de travail que celle-ci avait établi pour 2012.

59. Les principaux objectifs du Programme statistique européen 2013-2017 sont les suivants:

a) Produire des statistiques de qualité aux fins de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques de l'Union européenne;

¹ Communauté d'États indépendants.

² Programme spécial des Nations Unies pour les économies et pays d'Asie centrale.

- b) Appliquer la nouvelle méthode de production de statistiques européennes;
- c) Renforcer le partenariat au sein du système statistique européen (SSE) et au-delà.

C. Forum international des transports

60. Le représentant du Forum international des transports a rendu compte des conclusions du Sommet annuel de Leipzig (tenu en Allemagne du 2 au 4 mai 2012) et a indiqué que le thème du prochain Sommet (du 22 au 24 mai 2013) serait le financement des transports. L'atelier consacré à l'évaluation des investissements dans les infrastructures de transport, organisé par le Forum, a débouché sur les recommandations suivantes:

- a) Constituer une équipe spéciale;
- b) Établir un cadre international pour les statistiques des investissements dans les transports;
- c) Élaborer un guide des pratiques de référence;
- d) Mieux évaluer les incidences économiques des investissements dans les transports;
- e) Accroître la pertinence de l'analyse des données et se doter d'un instrument mieux adapté à la prise de décisions.

D. Union internationale des chemins de fer (UIC)

61. La représentante de l'UIC a informé le Groupe de travail des activités menées récemment par son organisation dans le domaine des statistiques et en a indiqué les principaux résultats:

- a) Le tableau synoptique 2012, contenant les données (provisaires) pour 2011, disponible en juin 2012;
- b) L'annuaire statistique 2011 (version finale), à paraître en décembre 2012;
- c) La série chronologique 2011, à paraître en décembre 2012.

XI. Questions diverses (point 10 de l'ordre du jour)

A. Dates de la prochaine session

62. Le Groupe de travail a décidé de tenir sa prochaine session du 19 au 21 juin 2013. La deuxième journée de la session sera consacrée aux débats sur les méthodes à employer pour les recensements 2015 de la circulation sur les routes E et du trafic sur les lignes ferroviaires E.

B. Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

63. Le Groupe de travail a pris note des dates et lieux fixés à titre provisoire pour les réunions des organes ci-après en 2012-2013:

Équipe chargée de simplifier les questionnaires pilotes sur la circulation routière et sur le transport de voyageurs par autobus et par autocar (IWG)	Troisième et quatrième trimestres 2012
Équipe chargée d'évaluer les investissements dans les infrastructures de transport (Forum international des transports)	Juin, septembre et décembre 2012
Équipe chargée des statistiques sur le transport intermodal (Eurostat)	Deuxième et troisième trimestres 2012
Groupe de travail des statistiques du transport routier de marchandises (Eurostat)	10 octobre 2012
Groupe de coordination des statistiques des transports (Eurostat)	3 et 4 décembre 2012
Groupe de travail des statistiques des transports (CEE, WP.6)	19 au 21 juin 2013
Groupe de travail des statistiques des transports maritimes (Eurostat)	Deuxième trimestre 2013
Groupe de travail des statistiques ferroviaires (Eurostat)	Troisième trimestre 2013
Comité de coordination des statistiques des transports (Eurostat)	Décembre 2013

XII. Élection du Bureau (point 11 de l'ordre du jour)

64. Conformément au Règlement intérieur de la Commission et à la pratique établie, le Groupe de travail a élu M^{me} O. Kastlova (République tchèque) Présidente pour ses sessions de 2013 et 2014.

XIII. Résumé des décisions (point 12 de l'ordre du jour)

65. Comme convenu, et conformément à la décision du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/156, par. 6), le secrétariat a établi le présent rapport en coopération avec le Président.